



Communiqué de presse lundi 25 septembre 2023.

Création du « Collectif pour l'avenir des Hôpitaux de Saint-Maurice, les Murets » Appelle à la mobilisation.

Soignants, syndicats CGT, SUD, usagers, aidants, représentants d'associations d'usagers et d'associations écologiques, élus locaux du groupe municipal « Saint-Maurice en commun », riverains... créent le « **Collectif pour l'avenir des Hôpitaux de Saint-Maurice, les Murets.** »

Ce collectif a pour objectif de s'opposer au projet immobilier néfaste de la Direction du GHT94n¹ et d'élaborer un projet alternatif respectueux des conditions d'accueil et de soins des usagers, et des conditions de travail des agents. Ce collectif, dans le souci de répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle, revendique le maintien de tous les emplois et la préservation de l'environnement.

Le projet de la Direction/ARS² prévoit de louer en bail emphytéotique de 50 ans renouvelable, 26000m² de bâtiments (partie basse Esquirol) à 0,86€/m²/mois à des promoteurs immobiliers privés qui y développeront des activités lucratives³. Ces bâtiments classés au patrimoine national accueillent actuellement des services de soins psychiatriques adultes. Ils sont organisés autour de grands patios exposés plein sud avec vue dégagée (voir photo ci-dessous). La Direction projette de ne rénover que les bâtiments de la partie haute Esquirol pour y maintenir les services de soins qui s'y trouvent.

Dans ce projet différents points nous inquiètent et nous obligent à alerter la population :

- **La concentration des soins dans un espace 3 fois plus petit pour plus de patients (110 patients avec l'arrivée d'un service des Murets contre 80 patients avant projet).** Il n'est prévu qu'un seul espace extérieur contrairement aux anciens services qui possédaient des patios avec vue plein sud. L'objectif « soignant » affiché par la Direction est « l'optimisation des flux » faisant craindre une déshumanisation de la psychiatrie. Nous demandons la rénovation de l'intégralité des bâtiments (haut et bas) pour que toutes et tous puissent bénéficier des meilleurs soins et conditions de travail possibles dans des unités à taille humaine. De plus cela évitera l'impact écologique de la construction du nouveau bâtiment.
- **L'évolution de la masse salariale** pour les 14 années à venir fait apparaître la suppression de 140 emplois (sur 3100 au total) sur le GHT. Soit près de 8% des effectifs, alors que les besoins en soins psychiatriques augmentent. C'est pourquoi nous revendiquons le maintien de tous les emplois.
- **Les dégâts écologiques impactant la faune et la flore.** La création du nouveau bâtiment se fera sur un espace boisé classé (35 arbres centenaires abattus). Elle induira la bétonisation et destruction des sols ainsi que la perte d'un îlot de fraîcheur.
- **Le financement de l'ensemble des travaux** avec un emprunt de 288m€ auprès des banques. La 1^{ère} tranche (10M€) est un emprunt à taux variable avec un plancher mais sans plafond, ce qui, au vu de l'inflation, représente, à l'avenir, un gros danger financier pour l'établissement. En conséquence, nous réclamons un financement public.

Nous condamnons le déni de démocratie sanitaire. Alors que le CNIS⁴ rend bientôt son avis sur le projet, la Direction refuse de consulter l'ensemble de la communauté hospitalière sur le projet médico-soignant. De plus les usagers et leurs représentants n'ont pas été pris en compte. Selon une enquête réalisée par la CGT 80% des soignants souhaitent la préservation et la rénovation de tous les bâtiments. Et des usagers ont publiquement déclaré souhaiter la rénovation de l'intégralité des bâtiments pour y préserver les unités d'hospitalisation. Ensemble nous réaffirmons notre volonté de garder le secteur de psychiatrie comme structure de base des soins.

Enfin, nous souhaitons alerter les élus de Paris, du Val de Marne et du conseil territorial de l'intercommunalité Paris Est Marne et Bois⁵ sur les conséquences des modifications du PLUi concernant les Hôpitaux de Saint-Maurice. Nous prévoyons d'organiser une mobilisation mi-octobre dans Saint-Maurice.

Voir contacts presse et photos au verso.

¹ Groupement Hospitalier de Territoire Val de Marne nord, qui regroupe les Hôpitaux de Saint et le Centre Hospitalier des Murets situés à la Queue en Bri. Ces 2 établissements fusionneront au 1^{er} janvier 2024 pour donner « les Hôpitaux Paris Est Val de Marne » (HPEVM).

² Il s'agit du plus gros financement de l'ARS Île de France dans le cadre du Ségur 2 concerne le projet immobilier du GHT94n : 100,4millions€*.

³ Logement, pépinière d'entreprise, centre de formation « haut standing ». Informations données lors de différentes Comité Technique d'Établissement.

⁴ Conseil National d'Investissement en Santé

⁵ Voir liste des communes concernées par le projet d'établissement au verso.

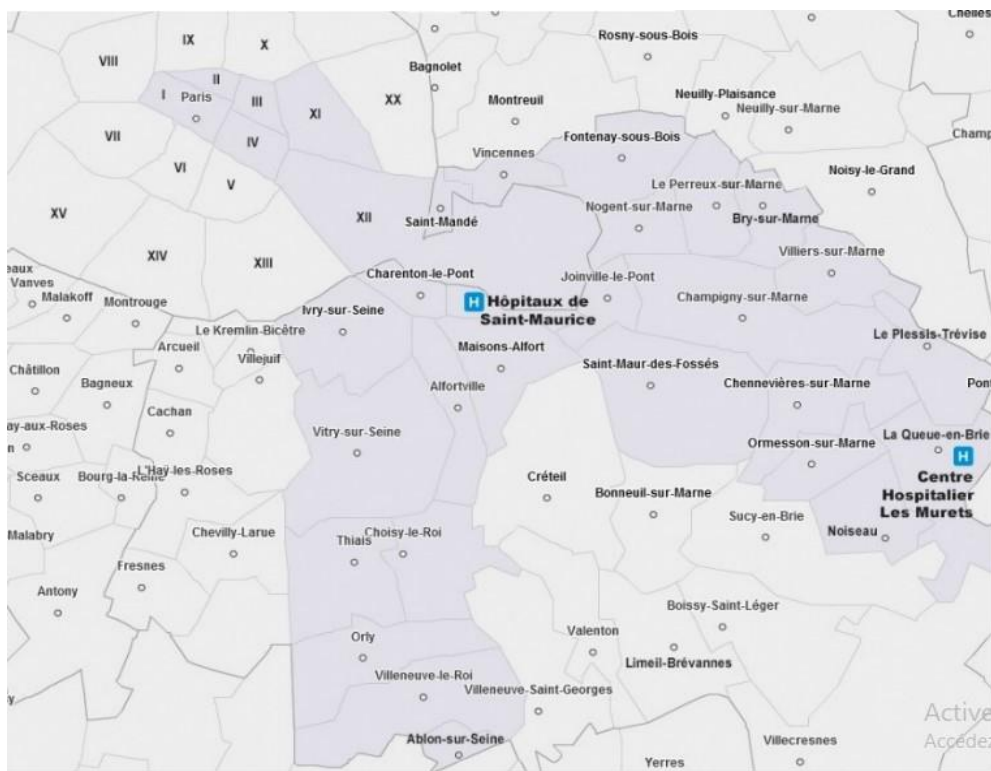
Personnes à contacter :

David FRANCOIS, représentant du personnel CGT Hôpitaux de Saint-Maurice : 06.98.59.76.01
Gwennael GOURDEN, représentant du personnel CGT Centre Hospitalier des Murets : 06.28.33.18.64
Christine NEDELEC, France Nature Environnement : 06.84.18.65.21
Pierre JOURDAN, représentant des usagers : 06.01.25.78.59
Claude NICOLAS, élu groupe Saint-Maurice en commun : 06.86.78.40.83
Elodie HENRY, agent des Hôpitaux de Saint-Maurice : 07.86.55.88.52

Photo aérienne des Hôpitaux de Saint-Maurice.



Territoire et communes dont les habitants relèvent des Hôpitaux de Saint-Maurice et des Murets pour la psychiatrie enfants et adultes.



Paris : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} arrond.

Val de Marne :

Charenton le Pont, Saint-Maurice, La Queue-en-Brie, Saint-Mandé, Vincennes, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Alfortville, Maisons-Alfort, Thiais, Choisy le Roi, Orly, Villeneuve le Roi, Ablon-sur-Seine, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marnes, Le Perreux-sur-Marnes, Bry-sur-Marnes, Champagny-sur-Marnes, Le Plessis Trévisé, Saint-Maur des Fossés, Chennevières-sur-Marnes, Ormesson-sur-Marnes, Noisieu.